

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 38

Artikel: Le Jiu-Jitsu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Et alors ?...
Le vieillard tremblait.
Sonis prononça d'une voix basse, mais ferme :
— On l'a passé par les armes contre les murs d'une ferme, sur la lisière de la forêt d'Orléans.

Le vieil officier tâcha de redresser son torse. Il ne pleurait pas, mais sa face sabrée de rides faisait mal à voir. Avec un effort, il salua en militaire :

— On a bien fait... Merci, mon général...

Sonis lui tendit les mains et l'arrêta dans son mouvement de retraite.

— Il ne faut pas maudire la mémoire de votre fils, essaya le chef avec compassion.

Le vieux brave mordit sa moustache.

— Pardonnez-lui...

— Jamais !... Pas même dans l'autre monde où Dieu, j'espère, ne me le fera pas rencontrer.

— Dieu, je le pense, sera miséricordieux pour toutes les créatures... Votre fils a été coupable...

— Lâche !...

— Non, car il a su bien mourir, et l'expiation a ram

cheté son incompréhensible égarement de jeunesse.

— Rien ne pouvait le racheter.

— Si... Mais, je vous l'affirme, votre fils est mort utilement pour la patrie en péril. Sacrifié à la discipline, à l'exemple, il a compris la possibilité de la réhabilitation par le repentir et l'acceptation du châtiment.

Sonis gardait dans ses mains la main glacée du malheureux père, à l'âme frappée d'une inguérissable blessure.

— Regardez-moi... Obéissez...

Le soldat malgré lui céda au „supérieur”... Il vit le visage du héros loyalement ouvert devant lui. Alors ce fut un désir fou de le croire, de se rattacher à la consolation d'un moindre déshonneur.

Sonis affirma, comme en un serment :

— Pleurez-le... Pleurez votre enfant, car...

Il ouvrit ses bras au vieillard :

— ...Car moi, son juge, je l'ai pleuré...

Georges RÉGNAL.

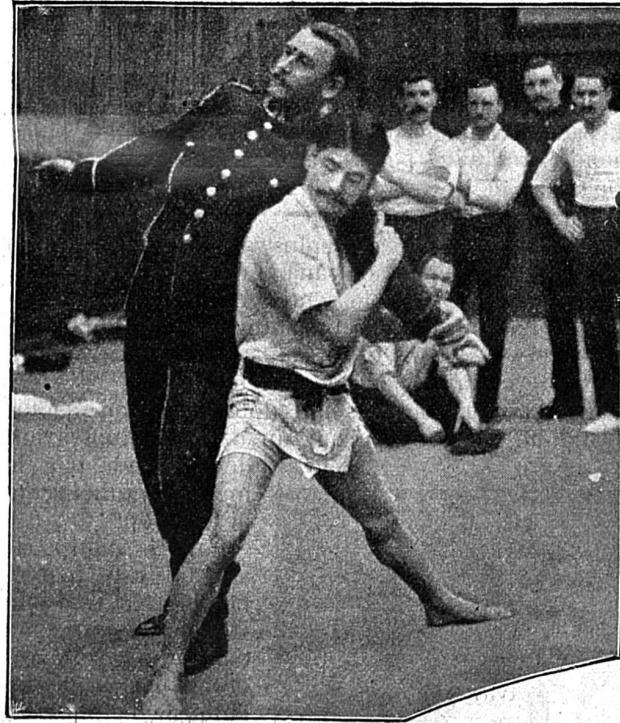
LE JIU-JITSU

Un jour, il y a environ dix ans, une foule d'hommes et de femmes vêtus de clairs kimonos étaient réunis dans l'un des grands gymnases militaires de Tokio. Elle allait assister à un événement remarquable qui s'inscrivit en lettres d'or dans l'histoire du Japon.

Le mikado, réprouvant publiquement le pugilat, l'exercice national, allait montrer à son peuple un jeu nouveau et mettre aux prises le plus fort lutteur de

l'arène et de la noblesse. Au milieu de l'arène était un espace recouvert de cuir où se placèrent les juges, munis d'éventails à deux ailes servant à commander le commencement et la fin de la lutte.

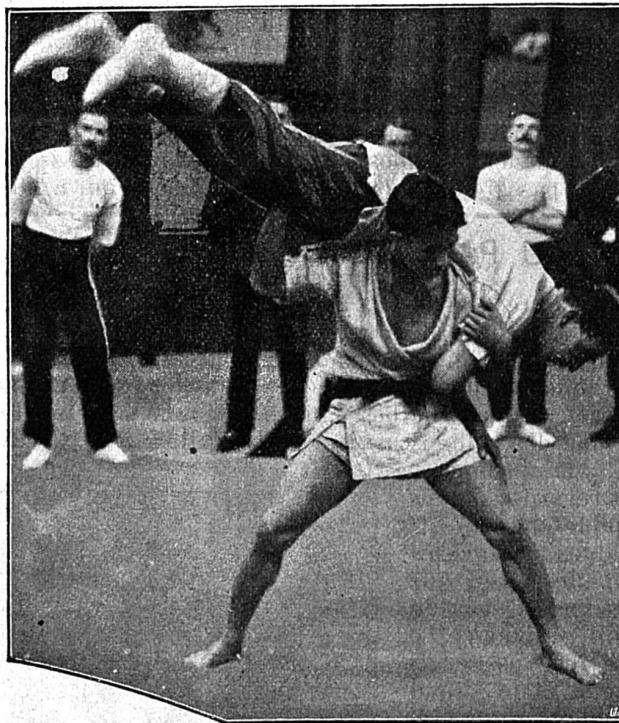
Un grand silence se fit dans la foule lorsqu'entra le champion le plus populaire de Tokio. C'était un bel homme, un vrai géant. Préparé dès son enfance à l'exercice du pugilat, il paraissait vouloir anéantir le



Introduction du Jiu-Jitsu dans l'armée anglaise. Explication d'un passe par le professeur Uyenisch.

Tokio avec un petit homme très expert dans le nouvel art de lutter. La foule savait peu de chose de cet art; elle en connaissait le nom, jiu-jitsu; elle savait encore que ce jeu était pratiqué anciennement par les samouraï — classe militaire héritaire — et par les nobles. Ceux-ci tiraient grand orgueil à être seuls à pratiquer ce mystérieux sport.

Le gymnase était décoré d'étendards. On avait construit un trône pompeux sur lequel le mikado prit place, en uniforme d'amiral. Il était entouré de ses of-



Le professeur Uyenisch apprenant le Jiu-Jitsu à des soldats anglais. Deuxième passe des épaules.

nain asiatique qui l'attendait au milieu de l'arène. Ce dernier mesurait trente centimètres de moins que son adversaire; ses muscles frêles firent rire la foule, mais non les samouraï et les nobles qui regardaient avec orgueil le petit homme resté impassible en face de son ennemi.

Le signal fut donné. Le champion de Tokio s'élança rapidement en avant, cherchant à prendre à l'improviste son minuscule adversaire. Déjà ce dernier était dans les griffes du géant; tout espoir semblait être

perdu pour lui : il roula à terre aux applaudissements de la foule. Mais en quelques secondes la scène changea. Par des moyens mystérieux, le petit Japonais rendit inerte son puissant adversaire. Il se dégagea de son étreinte. Ils se relèvent, le géant, furibond, l'autre, parfaitement calme. On donna le signal d'une nouvelle passe. L'attaque fut rapide. Par une série de mouvements si vifs que l'on ne pouvait s'en rendre compte, le géant tomba à terre, à demi-mort. La foule demeura muette ; seuls, les nobles applaudirent.

Le mikado avait démontré par ce spectacle public qu'il voulait remplacer le pugilat par quelque chose qui valait mieux. Il suffit de trois ou quatre de ces joutes pour convaincre les Japonais de l'importance du jiu-jitsu. Dès lors, le pugilat perdit rapidement sa place d'honneur et le jiu-jitsu devint l'exercice national nippon.

Le mot jiu-jitsu signifie „l'excellent secret de l'art”. Dans les temps anciens, quand seuls, les samouraï le pratiquaient, on l'appelait *tai-jitsu*, c'est-à-dire „le secret du corps”. Il suffit de peu de temps pour mettre l'homme le plus faible en état de terrasser le plus fort. La force physique ne fait rien à l'affaire, mais bien une extrême agilité. Aucune forme de pugilat ne peut résister à la science du jiu-jitsu ; un expert jiu-jitsushi — celui qui pratique ce moyen de défense — rompt les bras de son adversaire comme une allumette.

Il acquiert cette puissance par l'étude précise de chaque partie faible du corps humain. Il s'y prépare par une série minutieusement établie d'exercices d'endurance et de patience faits avec toutes les parties du corps.

Tous les agents de police du Japon pratiquent le jiu-jitsu. Ont-ils affaire avec un bandit dangereux, ils l'attrapent par les coudes et le mettent rapidement en une condition telle qu'il doit ou suivre le policier ou se résoudre à avoir le bras rompu.

Le jiu-jitsu se compose de quarante-deux passes qui ne sont pas groupées en ordre particulier et qui n'exi-

gent pas d'être utilisées successivement. Le lutteur choisit très vite le coup qui convient le mieux à la situation. Chacun de ces coups est assez simple dans son application et peuvent être pratiqués après quelques minutes de démonstration. Toutefois, si un professeur peut en trois jours donner l'explication des 42 passes, il faut trois années de pratique pour posséder la science à fond. Car la pratique est tout ; il faut obtenir une extrême agilité de corps et d'esprit, pour que, *en* un clin d'œil, le mouvement choisi soit le meilleur possible et exécuté comme une machine automatique.

De ce que le jiu-jitsushi adroit peut d'un simple coup de main rompre la colonne vertébrale, disloquer le poignet ou la cheville du pied et tuer son adversaire, il résulte que ce moyen de défense est une arme terrible si elle est employée par un homme hors de sang-froid, incapable de maîtriser sa colère. Aussi, le gouvernement a-t-il édicté une loi prohibant l'usage du jiu-jitsu, sauf dans les cas de défense personnelle. Avant d'être admis dans l'une des nombreuses écoles où on l'apprend, le jeune homme doit jurer qu'il n'adoptera ce moyen que lorsque sa vie sera en danger.

Le jiu-jitsu sera bientôt en honneur en Europe. Le professeur japonais Uyenisch fut appelé à Londres pour l'enseigner à l'armée anglaise et aux policiers de la métropole. Nos trois clichés nous le montrent, lui tout petit, luttant avec les beaux gars de l'armée britannique.

Le gouvernement vaudois, sans doute le premier en Suisse, vient de charger le champion Cherpillod, de Sainte-Croix, — qui l'a appris à Londres — de donner des leçons de jiu-jitsu à la gendarmerie cantonale.

Ajoutons que le président Roosevelt s'est intéressé à ce jeu et qu'il a pris lui aussi des leçons. Il n'en faut pas davantage pour que cette sorte de sport devienne très vite populaire dans les pays anglo-saxons.

Donom.

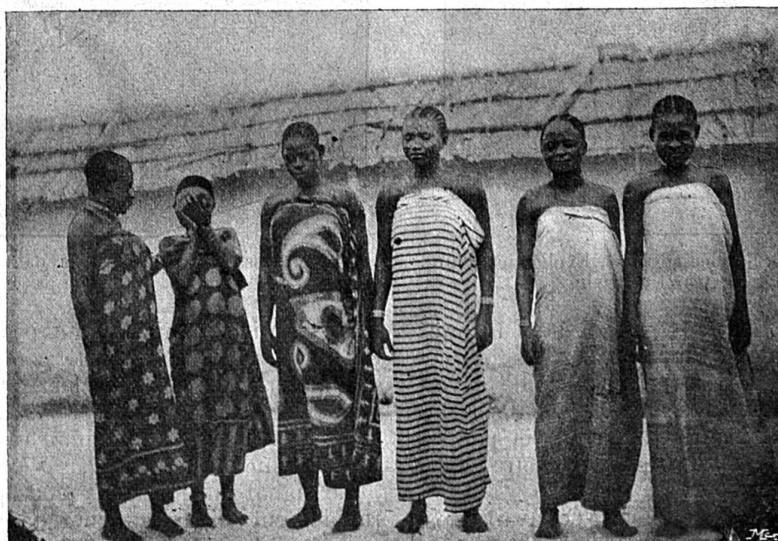
lité tropicale, la verdure n'est plus variée, c'est partout un vert grisâtre et uniforme, bananiers et hautes herbes, rien qui vienne égayer le sentiment de lourde mélancolie que l'on éprouve. Cette nature tropicale dans sa solitude et sa tristesse est plus accablante que la sévérité de certains paysages de nos pays.

Pour terminer quelques anecdotes sur mon séjour, à Nyangoué, où je séjournai un certain temps avant de regagner par le même chemin la côte de l'Europe.

Lors de mon arrivée au poste, je m'étais installé non loin du village indigène, dans une case abandonnée. Comme les ballots d'étoffes et les caisses de perles que j'avais amenés avec moi pour le compte du gouvernement avaient été saturés d'humidité par la pluie, j'avais mis à sécher toutes ces richesses sous ma barza (vêrandah arabe). L'afflux d'ingénier pour voir cet étalage était grand.

AU PAYS DE L'IVOIRE (FIN)

La nature elle-même, aux environs de Nyangoué, a quelque chose de déprimant. Un peu au nord la grande forêt a disparu pour faire place à une plaine interminable, coupée de quelques mamelons seulement. C'est le pays des herbes. Souvent, vers le soir, monté sur une des collines avoisinant la station, il m'est arrivé de promener mes regards sur des étendues incomensurables couvertes de hautes herbes que parsème çà et là un palmier rabougri. Le pays est assez giboyeux et le climat est plus sain que celui de la grande forêt, mais cette nature uniforme est désespérément triste pour l'exilé et bien des fois le voyageur, obligé de marcher sous un soleil ardent, regrette presque la fraîcheur, malsaine pourtant, des grands bois. On ne remarque plus la joyeuse tona-



Servantes de blanes à la station de Nyangoué.